

Conditions générales – cours collectifs de Qi Gong

Inscription

- Le programme et les dates de cours de Qi Gong sont publiés sur le site shiatsu-lavaux-lausanne.ch
- Les participant-e-s s'inscrivent pour une série de cours (soit un trimestre comprenant généralement une dizaine de cours)
- Le paiement de la série de cours valide l'inscription à celle-ci. Le paiement de la série de cours doit intervenir avant la date de début du cours prévue.
- À la fin de chaque série de cours, les participant-e-s peuvent librement choisir de se réinscrire ou non pour la série de cours suivante. Les inscriptions se déroulent de trimestre en trimestre.
- Si le nombre de participant-e-s à une série de cours est insuffisant, Shiatsu-Lavaux-Lausanne se réserve le droit de l'annuler. Le cas échéant, les participants inscrits sont informés et remboursés.
- Si tout ou partie de la série de cours prévue ne peut avoir lieu pour des raisons indépendantes de la volonté de Shiatsu-Lavaux-Lausanne, les participants inscrits sont informés et remboursés en fonction du nombre de cours annulés.
- Si une date de cours prévue ne peut avoir lieu pour des raisons indépendantes de la volonté de Shiatsu-Lavaux-Lausanne, un report de date est trouvé d'un commun accord avec les participant-e-s. Si aucun report n'est trouvé, un avoir est crédité aux participants sur la prochaine série de cours en cas de réinscription, sinon la date de cours leur est remboursée.

Coûts

- Le prix des cours s'entend en francs suisses (CHF).

Annulation de participation après inscription

- Les désistements de participation doivent être communiqués à Shiatsu-Lavaux-Lausanne au plus vite par e-mail ou téléphone.
- En cas d'annulation de participation après inscription, le prix de la série de cours reste dû par le participant ou la participante. Aucun remboursement n'est accordé, pour quelle que raison que ce soit. Le participant ou la participante peut, s'il le souhaite, proposer un-e participant-e qui reprend sa place.

Remboursement

- L'annulation de sa participation à une série de cours après inscription ne donne droit à aucun remboursement.
- L'absence ou l'empêchement d'un ou d'une participante lors d'une date de cours, pour quelle que raison que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement.

Responsabilité

Shiatsu-Lavaux-Lausanne décline toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure qui survient pendant ou après un cours. Les participant-e-s sont responsables de leur santé et de leur condition physique.